

# Information presse

09 Mai 2006

**ADEME**



Agence de l'Environnement  
et de la Maîtrise de l'Energie



## Les normes Euro pour limiter les émissions de polluants des véhicules neufs

**Les normes d'émission Euro fixent les limites maximales de rejets polluants pour les véhicules roulants. Il s'agit d'un ensemble de normes de plus en plus strict s'appliquant aux véhicules neufs. Son objectif est de limiter la pollution atmosphérique due au transport.**

Un véhicule vendu en 2006 (EURO 4) émet globalement 2 fois moins de polluants qu' un véhicule mis sur le marché en 2002.

Limites d'émissions UE pour les Véhicules Particuliers - en g/km

Classe	Normes	Année	CO	HC	HC+NOx	NOx	PARTICULES
<b>Diesel</b>							
<b>M1</b>	Euro 1	1992	2,72	-	0,97	-	0,14
	Euro 2 - IDI	1996	1,0	-	0,7	-	0,08
	Euro 2 - DI	1999	1,0	-	0,9	-	0,1
	Euro 3	01/2000	0,64	-	0,56	0,5	0,05
	Euro 4	01/2005	0,5	-	0,3	0,25	0,025
Elaboration par CE pour mi-2005	Euro 5	01/2010	0,5	-	0,25	0,2	0,005
<b>Essence</b>							
<b>M1</b>	Euro 1	1992	2,72	-	0,97	-	-
	Euro 2	1996	2,2	-	0,5	-	-
	Euro 3	01/2000	2,3	0,2	-	0,15	-
	Euro 4	01/2005	1,0	0,1	-	0,08	-
Elaboration par CE pour mi-2005	Euro 5	01/2010	1,0	0,075	-	0,06	0,005 <sup>a</sup>

**Note :** dès 2000, suppression dans le cycle d'essai des 40 premières secondes de mise en température moteur